

Désignation de l'entreprise										Société AE ADVICE										Néant		☐ *																																					
Adresse de l'entreprise										23 RUE SAINT ANDRE										93000 BOBIGNY																																							
Numéro SIRET *										51537187000038										Durée de l'exercice en nombre de mois *										1		2		Durée de l'exercice précédent *										1		2													
																				Exercice N clos le										31122023										Exercice N-1 clos le										31122022									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *								010										012																																							
		Autres *								014		3 607								016		3 607																																					
	Immobilitisations corporelles *										028		26 008								030		16 944								9 064								5 609																				
	Immobilitisations financières * (1)										040		2 900								042										2 900								2 400																				
	Total I (5)										044		32 515								048		20 551								11 964								8 009																				
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050										052																																					
		Marchandises *										060										062																																					
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes										064										066																																					
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*								068		12 614								070										12 614								374																				
			Autres * (3)								072		4 457								074										4 457								2 136																				
Valeurs mobilières de placement										080										082																																							
Disponibilités										084		36 735								086										36 735								24 421																					
Charges constatées d'avance *										092										094																																							
Total II										096		53 805								098										53 805								26 931																					
Total général (I+II)										110		86 320								112		20 551								65 769								34 939																					
PASSIF																				Exercice N NET										1										Exercice N-1 NET										2									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120										120		1 000																1 000																				
	Ecart de réévaluation										124										124																																						
	Réserve légale										126										126																																						
	Réserves réglementées*										130										130																																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131										132																																						
	Report à nouveau										134										134		(45 809)																(48 282)																				
	Résultat de l'exercice										136										136		5 950																2 473																				
	Subventions d'investissement										137										137																																						
	Provisions réglementées										140										140																																						
	Total I										142										142		(38 859)																(44 809)																				
CAPITAUX PROPRES	Provisions pour risques et charges										154										154																																						
	Emprunts et dettes assimilées										156										156		1 307																3 748																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164										164																																						
	Fournisseurs et comptes rattachés										166										166		72 509																52 983																				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169		14 121								172		30 582																23 017																				
	Comptes courants d'associés										173										173																																						
	Autres dettes										175										175		229																																				
	Produits constatés d'avance										174										174																																						
	Total III										176										176		104 628																79 748																				
	Total général (I + II + III)										180										180		65 769																34 939																				
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an								193										(4)	Dont dettes à plus d'un an								195																														
	(2)	Dont créances à plus d'un an								197										(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *								182		5 469																												
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs								199										(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *								184																														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**A-E ADVICE
45 RUE DELIZY
93500 PANTIN
RCS : 515 371 870**

**Procès-verbal
De l'assemblée générale du 15/05/2024**

Le **15/05/2024** à **9h30**, au siège de l'entreprise, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Mr **KARAKULAH Cebrayil**, préside la séance.
Mr **KOCOGLU Ali**, associé.

Mr **KARAKULAH Cebrayil**, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
 - les pouvoirs des personnes représentées ;
 - un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
 - les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** arrêtés par le conseil d'administration ;
 - les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.
- Bilan de l'exercice écoulé.
 - Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes **31/12/2023**
 - Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
 - Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours.
 - Questions diverses.
 - Pouvoirs.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le président fait le bilan de l'exercice clos le **31/12/2023**, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association,
- les activités de l'association,
- les événements organisés,
- le fonctionnement de l'association,
- les membres de l'association,
- les ressources et les dépenses.

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

Le président donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Il donne toutes les informations et les explications requises.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de **189 338 €** de Ressource et un montant total de **182 339 €** de dépenses. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un **Bénéfice** qui s'établit à **5 950 €**. Le bilan, équilibré, fait apparaître un montant total de **65 769 €** à l'actif et au passif. Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le **31/12/2023**.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître un total de bilan de **65 769 €**, des ressources de **189 338 €**, un montant total de dépenses de **182 339 €** et un résultat de **5 950 €**

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Le président indique que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : développement de l'entreprise au but de trouver une activité annexe.

Le président et le trésorier se proposent de donner toutes informations et explications requises.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : développement de l'entreprise au but de trouver une activité annexe

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h30

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Mr **KARAKULAH Cebrayil**

A blue ink signature consisting of a stylized 'K' followed by a horizontal line.

Mr **KOCOGLU Ali**

A blue ink signature featuring a large, loopy 'A' followed by several overlapping horizontal strokes.